



Konkurse - Faillites - Fallimenti

VD

1. Débitrice: **ACALA COMMODITIES B.V.,
ALBLASSERDAM, NETHERLANDS, NYON SWISS BRANCH,**
Av. Reverdil 6, 1260 Nyon
2. Date du prononcé de dissolution: 11.11.2013
3. Suspension de faillite: 21.01.2014
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 10.02.2014
5. Avance de frais: CHF 4'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** But : Commerce et courtage de tout bien/techniques et conseils y relatifs ; acquisition et gestion de participations dans d'autres sociétés ; coopération avec d'autres sociétés ; gestion et financement, y compris fourniture de sûretés dans d'autres sociétés ; octroi de prêts et de garanties ; gestion et commerce de biens immobiliers hors du territoire suisse.

Office des faillites de l'Arrondissement de la Côte
1260 Nyon 1

01304649

